

NORMES STANDARDS PAR TYPE DE MARCHANDISE SELON INCOGRAINS ET ADDENDUM TECHNIQUES

Référence : IN 8.5-10-2

Indice : 03

Page : 01/02

marchandise	PS (kg/hl)	humidité (%)	protéines (%)	note panif.(NF V03-716)-W-P/L	hag-berg (s)	ergot (g/kg)	cassé (%)	germé (%)	impuretés (%)	chauffé (%)	parasites vivants	calibrage (%) >2.5mm 2.2mm	
Blé tendre (BT) BPMF	≥76	≤15	11.5 à 12.5	panif.>260-W>170 P/L<0.7-P/L>2 à exclure	≥220	<0.5	≤4	≤2	≤2		exempt		
blé de force	≥76	≤15	>14		≥220	<0.5	≤4	≤2	≤2		exempt		
BT standard	≥76	≤14.5	≥11		≥220	<0.5	≤4	≤2	≤2		exempt		
Blé tendre FAB	≥74	≤15	≥10.5			<1	≤4	≤2	≤2		exempt		
Blé tendre Premium A1	≥77		≥11.5	W>170	≥240								
Blé tendre Supérieur A2	≥76		≥11		≥220								
BT Supérieur ‘	≥76		≥11										
BT Médium A3			≥10.5		≥170								
BT Médium ‘			≥10.5										
Blé tendre Access A4			contractuel										
blé dur	≥78	≤15	≥14			<0.5	≤4		≤2		exempt		
orge FAB	≥63	≤15	≥14			<1	≤4	≤2	≤2		exempt		
orge de brasserie	≥63 refus à 62	≤14 refus à 15.5	≥14			<0.5	≤2 cassés, germés et autres céréales		≤0.5 dont tournesol 0.1 maxi		exempt	≥90	≤3
colza		≤9		teneur en huile≥40%					≤2 refus à 3		exempt		
tournesol		≤9		teneur en huile≥44%					≤2 refus à 5		exempt		
maïs amido.		≤14.5					≤5	≤2	imp. grains≤2	≤0.5	exempt		
maïs FAB		≤15					≤5		imp. diverses≤3.5	≤0.5	exempt		
pois		≤14					≤5 réfac. de 5 à 10 refus au delà		≤4 dont 1 maxi de mat. inertes		exempt		
avoine	≥52 refus à 49	≤15							≤2 refus à 6		exempt		

La zone comprise entre la norme standard et la limite de refus par le client entraine le paiement d'une réfaction ; cette opération est du ressort des services commerciaux.

Noms :	S. MAUPOU
Visa :	SM

RÉDACTION

Nom :	N. MARTIN
Visa :	NM

VALIDATION

Nom :	G. RIVET
Visa :	GR

APPROBATION